



---

### Compte rendu – synthèse

Personnes ressources : Annabelle Guérin (ADT), Monique Coppens (DEP)

Facilitateurs : Marc Lemaire, Nathalie Cardon (Ecores)

L'objet de ce compte-rendu est de faire une synthèse de la discussion qui a eu lieu dans le cadre de l'atelier « vision », afin de préparer les prochaines étapes visant à définir des axes stratégiques et des actions concrètes. L'objectif était de définir une vision souhaitée à l'horizon 2040.

Les participants aux ateliers ont dû prendre en compte certains **facteurs de rupture**, qui pourraient jouer un rôle décisif dans le futur de Bruxelles s'ils se réalisent. Il s'agit des éléments suivants :

- Une forte réduction de l'utilisation de la voiture et une utilisation accrue des transports en commun (coût et impact de la mobilité ou de l'immobilité)
- L'amplification de la dualisation sociale
- La disparition des industries à Bruxelles, l'externalisation des grandes entreprises et le retour à la ville dortoir
- L'augmentation des flux migratoires
- Les nouvelles caractéristiques de la population : population plus jeune, nouveaux modèles familiaux, nouvelles cultures, ...
- L'augmentation du coût de l'énergie
- A l'échelle mondiale : le développement des pays émergents, des pays en voie de développement (Brésil, Russie, Inde, Chine - BRIC), le « Printemps arabe » et ses conséquences
- L'évolution institutionnelle belge
- Le départ de Bruxelles des institutions européennes
- Le refinancement du secteur non marchand
- L'augmentation de la demande touristique
- La ville comme nouvel acteur insérée dans un réseau de ville

#### La Vision

*Le texte ci-dessous a été construit sur base d'un brouillon de texte de synthèse des éléments de vision qui ont été exprimés dans la première partie de l'atelier et sur base des échos / suggestions faits par les participants au groupe. Ces éléments n'ont pas fait l'objet*

*d'un travail de consensus en plénière. Ce qui explique que certains éléments cités peuvent être contradictoires.*

**En 2040, nous souhaitons une aire métropolitaine où...**

**... l'économie s'organise selon 3 échelles qui regroupent différents secteurs moteurs de l'économie et sont porteurs d'emplois**

- à l'échelle métropolitaine et internationale : les secteurs créateurs de richesses, à savoir la fonction publique européenne, le secteur financier et le secteur institutionnel restent des secteurs moteurs de l'économie ;
- à l'échelle de la ville : les secteurs liés au fonctionnement de la ville, à savoir la construction, l'alimentaire, le commerce, le tourisme, les activités culturelles et créatives (la mode et le design, ...), les technologies de l'information et de la communication, le secteur public et les services aux entreprises participent au développement économique et à la création d'emplois de qualité
- à l'échelle des quartiers : les secteurs liés aux besoins des personnes, à savoir les services collectifs d'aides aux personnes, les commerces de proximité (qui pourraient fournir 50% de l'approvisionnement des ménages),...

La technologie (e-commerce, e-congrès, e-événement,...), l'innovation, la créativité et la recherche tiennent une place importante dans l'économie et se retrouvent à toutes les échelles du territoire. Elles permettent de se positionner comme leader dans un certain nombre de niches. Les participants évoquent l'intérêt de la recherche en sciences humaines, notamment en ce qu'elle peut servir les fonctions administratives de la ville de même que le développement des spin-off aux abords des universités.

**... l'économie est durable, performante (eco-efficiency), sans que cela ait un impact négatif sur la croissance**

- elle est au service des citoyens et de la société ;
- la durabilité de l'économie concerne 100% des activités économiques via tous ses secteurs, y compris les activités productives et les services ;
- la durabilité de l'économie est soutenue, particulièrement les secteurs de la santé (notamment les services à domiciles pour lesquels il faut répondre à 100% des besoins), de l'alimentation, de la construction, de la mobilité, du recyclage et de la réparation ;
- la mobilité est au service de l'économie, pour les personnes (70% des déplacements par transports en commun) et pour les marchandises (eau + train : 60% des déplacements et transport routier : 40%) ;
- les flux de matières et d'énergies s'intègrent dans une logique d'« économie circulaire » (réutilisation des « déchets », 0% de rejet) ;
- toutes les activités ont un impact positif sur le plan social, économique et environnemental (le développement est évalué au regard d'indicateurs alternatifs au PIB et prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux).

**... l'enseignement, la formation et la recherche préparent à la vie sociale et professionnelle**

- l'accès aux crèches et la scolarisation sont garantis pour 100% des jeunes de 3 à 18 ans (ou 16 ans selon les acteurs) ;
- les connaissances de base en langues, sciences, mathématiques, ... sont maîtrisées par tous les diplômés et 80% au moins des jeunes terminent leur cursus, dans le cadre d'un enseignement performant et de qualité ;

- le secondaire ou d'autres formes d'apprentissage permettent l'acquisition de compétences utiles et certifiées ;
- le multilinguisme est généralisé.

**... l'organisation du travail garantit un équilibre entre vie privée et vie professionnelle**

- le travail et la réduction du temps de travail sont librement choisis, la mobilité personnelle n'est pas pénalisée (pause-carrière, changement d'emploi,...) ; Certains acteurs estiment que le télétravail ne s'adapte pas à tous les métiers et peut engendrer un accroissement de la périurbanisation ;
- les inégalités entre travailleurs belges-travailleurs étrangers et indépendants-salariés sont réduites ;
- les discriminations à l'embauche sont supprimées ;
- le travail, quel que soit le statut sous lequel il est réalisé (bénévolat, le temps partiel,...), est reconnu, le travail au noir est réintégré dans le circuit économique au travers de mesures volontaristes ;
- la création et l'entrepreneuriat sont encouragés ;
- le modèle de concertation sociale est élargi à l'échelle métropolitaine.

**... les fonctions sont équilibrées sur le territoire**

- les fonctions faibles (activités industrielles et portuaires) sont protégées notamment contre le logement en l'interdisant dans les zones d'industries et dans les zones portuaires, tout en préservant ou restaurant la mixité lors de la densification ou la réaffectation du bâti (éviter le monofonctionnel)
- le bâti est conçu de manière à permettre la réversibilité des fonctions (reconversion des bureaux)

**... le bon fonctionnement métropolitain est garanti par la mise en place d'une structure de décision fonctionnelle de coopération entre les entités fédérées, dotée de compétences et de moyens adéquats**

---

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

2.1

Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
<p>ECHELLES ET SECTEURS DE L'ECONOMIE: L'économie s'organise selon 3 échelles qui regroupent différents secteurs moteurs de l'économie et sont porteurs d'emplois. La mixité/diversité de l'économie favorise sa capacité de résilience.</p>	<p>A l'échelle métropolitaine et internationale : les secteurs moteurs de l'économie sont la fonction publique européenne, le secteur financier et le secteur institutionnel</p>	<p>Développer les facteurs d'attractivité de la ville au niveau international: ranking, qualité de vie, compétences, main d'oeuvre</p>			
		<p>Développer l'attractivité de la ville à l'égard de la fonction publique internationale</p>		<p>Développer des pôles d'excellence</p>	
				<p>Maintenir la présence des institutions européennes</p>	
				<p>Travailler aux infrastructures d'accueil</p>	
		<p>Développer la collaboration entre les régions pour maintenir et développer les secteurs de la logistique, du commerce de gros et du commerce de détail et gérer les concurrences. Si la collaboration n'est pas possible, garantir le maintien de ces secteurs</p>	<p>Maintien à l'échelle régionale des secteurs de la logistique, du commerce de gros et de détail dans la RBC</p>		
		<p>Développer, avec le reste de l'aire métropolitaine, des pôles de spécialisation et des axes ou réseaux de pôles autour des domaines suivants: logistique (canal, Maline, Anvers), technologie (Bxl, LLN, Namur), high tech (Bxl Leuven, Zaventem), enseignement/recherche/santé (Bxl, LLN, Leuven)</p>			
<p>Améliorer le rayonnement culturel et événementiel international de la ville notamment à Tour &amp; Taxi et au Heysel (compatibles avec l'organisation de congrès)</p>					

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	A l'échelle de la ville : les secteurs liés au fonctionnement de la ville (la construction, l'alimentaire, le commerce, l'artisanat, les services techniques, le recyclage et la réparation, l'horeca, les technologies de l'information et de la communication, le secteur public, la santé) de même que le tourisme, les activités culturelles et créatives (la mode et le design, ...), l'économie "verte", participent au développement économique et à la création d'emplois de qualité, qualifiés ou non, pour les Bruxellois	Rationaliser le travail des acteurs impliqués dans le développement économique: économie (SDRB, ABE, SRIB, Fonds de Garantie, Bruxelles Export, Port de Bruxelles, BITC, IBGE, AATL, IRSIB, ATRIUM) emploi (Missions locales, guichets d'économie sociale, Centres d'entreprises, ACTIRIS), foncier (SLRB, SISP, Communes, CPAS, SDRB, Régie foncière)			
		Avoir une politique de soutien aux secteurs créateurs de richesses et d'innovation			
		Gérer les conflits entre les différentes échelles. Exemple: quartiers commerçants et shopping centers		Nouvelles loi "IKEA" pour promouvoir le commerce de proximité/spécialisé (critères urbanistiques) (déjà en cours)	
		Soutenir et accompagner l'entreprenariat		Soutenir et accompagner le développement industriel en aval	
				Augmenter la maîtrise foncière	
				Soutenir l'artisanat spécialisé	
Développer l'économie de la fonctionnalité (génératrice d'emplois non délocalisables et favorisant les modes collectifs d'usage des biens et services)		Développer les centres d'entreprises (services communs de gestion, secrétariat commun, etc)			
		Accroître la flexibilité de Cambio (permettre le retour de la voiture à un autre point) et diminuer le coût			

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	<p>A l'échelle des quartiers : les secteurs liés aux besoins des personnes, à savoir les services collectifs d'aides aux personnes et les commerces de proximité (qui pourraient fournir 50% de l'approvisionnement des ménages) offrent des emplois "de proximité", qualifiés ou non, pour les bruxellois</p>	<p>Accompagner les projets économiques à l'échelle des quartiers (accès à la profession, respect des contraintes fiscales et sociales, stratégie, etc)</p>		<p>Développer les appels à projets pour la création, l'agrément et le financement d'activités économiques de proximité (type FEBECOOP, FEBISP, etc.): économie sociale, micro-activités, activités qui favorisent l'économie de la fonctionnalité, recyclage, réparation, etc;</p>	
				Renforcer l'ABE	
				Développer le micro-crédit	
				Renforcer la guidance, l'accompagnement	
		Etendre l'action d'Atrium		Plan de développement commercial	
				Hiérarchie des noyaux	
				Spécialisation et stratégie	
		Encourager les expériences collectives (GAL, potagers urbains, GAS, etc)		Assurer la perennité des projets	
	Augmenter la proportion de Bruxellois recrutés dans les entreprises	Dialoguer avec les entreprises, notamment les grandes, pour favoriser le recrutement de Bruxellois			
		Au niveau macro, travailler sur les secteurs de l'horeca, des commerces et des services aux personnes			
		Au niveau des PME et TPE, veiller répondre à leur demande de travailleurs			
2./ 3.1	DURABILITE DE L'ECONOMIE: L'économie est durable et performante du point de vue environnemental (éco-efficiency: produire plus de biens et services en utilisant moins de ressources et rejetant moins de déchets). Elle se développe au service des fonctions urbaines et de l'environnement en général (thème commun à Economie/Environnement)	Définir notre modèles de durabilité			

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
		Diminuer l'utilisation de matières premières et d'énergie et la production de déchets	Réduire de 80% la production de déchets non-recyclables dans de nombreux domaines (déchets électriques et électroniques (D3E, informatique), objets encombrants valorisables, fraction grossière de déchets verts, PMC)	<p>Stimuler la prévention d'usage de matériaux et d'énergie</p> <p>Forcer à l'écoconception</p> <p> limiter la production, collecter et trier les déchets</p> <p>Développer les activités de valorisation des déchets: recyclage/réemploi/réparation/déconstruction des déchets et des pollutions résiduelles (activités économiques rentables et productrices d'emplois)</p> <p>Travailler sur la localisation des entreprises en vue de favoriser les filières courtes pour l'Horeca, la restauration collective, etc</p>	Recycler 50% des 45000 tonnes de déchets ménagers
		Généraliser les systèmes de management environnemental de type EMAS (Eco Management and Audit Scheme) de l'UE	Viser 30% d'entreprises certifiées par un label de management environnemental	<p>Viser le core business des entreprises (son process, ses produits, etc) plutôt que l'enveloppe (son bâtiment, ...)</p> <p>Développer de nouveaux outils pour stimuler les entreprises</p> <p>Réaliser un benchmark par secteur</p>	
		Soutenir une réforme fiscale qui déplace la charge de la fiscalité sur base des critères de durabilité			
		S'inscrire dans une tendance de développement sans croissance		<p>Choisir d'autres indicateurs que le PIB pour évaluer le développement</p> <p>Commander de études sur le bien-être sans croissance</p>	
		Accompagner les entreprises qui exercent une activité "conventionnelle" dans la transition vers une économie durable, ce qui nécessite une modification du "core business" de certaines entreprises pour qu'elles s'orientent vers une économie de la fonctionnalité		<p>Responsabiliser les entreprises (plus le secteur) par rapport à l'impact de leur production (emballages, produits chimiques, etc.) et évoluer vers une économie où l'entreprise devient responsable de ce qu'elle produit (entretien, retraitement, etc.)</p> <p>Développer le leasing pour certains produits afin de responsabiliser le producteur qui resterait alors propriétaire du produit et aurait donc intérêt à ne pas faire d'obsolescence programmée</p>	

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
		Bruxelles "Green City"	Encourager le développement des technologies de pointe (pour les carrosseries, ...) et des pratiques innovantes "smart-city" (e-conférence, e-mobility,...) dans tous les domaines pour positionner Bruxelles en tant que "green city"		
		Développer l'écologie industrielle (cfr programme Interreg de la SDRB) : les déchets d'une entreprise sont utilisés comme intrant par une autre entreprise			
		Développer l'économie de la proximité		Développer le 'rapid manufacturing' qui permet de produire des séries de pièces directement dans un matériau déterminé selon deux voies technologiques : les imprimantes 3D à haute vitesse pour produire des pièces plastiques et les techniques basées sur un apport dirigé de poudre, le plus souvent métallique.	
				FAB LABs (factory laboratories) de quartier : ateliers composés de machines-outils pilotées par ordinateur pouvant fabriquer rapidement et à la demande des biens de nature variée (vêtements, livres, objets décoratifs, etc.)	
	Développer la mobilité durable >> cfr mobilité				
	Développer une économie de l'écologie urbaine, une économie "verte", via les secteurs économiques environnementaux qui génèrent des emplois locaux (dont une partie peu qualifiés) et des services de proximité	Préparer la main d'oeuvre		ISP	
		Développer des projets (filières) économiques, notamment l'écoconstruction, la gestion des déchets, l'alimentation, l'énergie, la gestion de l'eau, etc.		Finaliser l'Ecopôle	
				Evaluer les initiatives existantes (Recupel, Fostplus, etc.)	
		Faire gérer les biens communs (l'eau notamment) par l'autorité publique ou dans l'intérêt public		aider le secteur du réemploi	

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
		Favoriser les monnaies complémentaires, les services d'échanges locaux (SEL), les cuisines collectives et les groupements d'achats collectifs (GAS), notamment dans l'horeca			
<p>1.4/ 2.3/ 3.1</p> <p>DENSITE, MIXITE, HABITABILITE: La densification de la ville assure une mixité des fonctions en maintenant et en développant une place importante pour les activités économiques au sein et en-dehors des espaces urbanisés tout en garantissant un haut niveau d'habitabilité et de qualité de vie, notamment par le respect des critères environnementaux (thème commun à Essor démographique/Economie/Environnement)</p> <p>RMQ: la réduction des nuisances environnementales liées à l'économie est traitée au point 2.2/3.1</p>	Redéfinir les termes utilisés dans le cadre du PRDD et du PRAS sur base des critères de compatibilité avec l'habitat et d'utilité pour la ville	Distinguer l'activité productive et le tertiaire lourd (transport, logistique) du tertiaire classique			
		Définir les activités "utiles à la ville" et les critères pour objectiver cette définition > déclinaison en outils opérationnels partagés par les acteurs économiques			
	Dans les zones de mixité, garantir un niveau satisfaisant d'habitabilité à proximité des activités économiques	Travailler sur les outils existants : permis d'environnement et permis d'urbanisme		<p>Introduction de règles permettant de créer une compatibilité entre les fonctions et de mesurer les impacts des activités</p> <p>Etudes d'impact environnemental et social (EIES)</p> <p>Détermination du type d'activités possibles selon les endroits - autoriser plus d'activités économiques dans les zones de logements</p>	

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	Garantir la mixité des fonctions - notamment la présence d'activités économiques - dans les zones résidentielles, dans les zones mixtes et de forte mixité	Favoriser la mixité des fonctions  Conserver ou ramener, dans des zones de mixité, les activités économiques qui sont compatibles avec l'habitat et dont la ville a besoin ou qui sont génératrices d'emplois et/ou de richesses		<p>Agir sur les chancres ou les bâtiments vides pour les remplir avec de nouvelles fonctions</p> <p>Maintenir les habitants dans les quartiers</p> <p>Garantir la multifonctionnalité des équipements</p> <p>Reconnaître que l'activité économique est une fonction faible à protéger car elle est utile au bon fonctionnement de la ville mais menacée notamment par la pression foncière</p> <p>Pour les nouveaux projets en zones mixtes, favoriser les conditions de mixité (réversibilité de fonction des RDC en imposant des critères notamment techniques: hauteur sous plafond, charges, etc.</p> <p>Définir d'autres types d'espaces qui peuvent accueillir des activités économiques en vue de multiplier les lieux potentiels / calcul des seuils admissibles (versus gestion subjective actuellement) / quota de types d'activités économiques</p> <p>Attirer les activités économiques via des primes/appui à l'installation</p> <p>Travailler au niveau du PRAS pour se doter d'outils réglementaires garantissant la mixité en veillant toutefois à ne pas générer des règles inapplicables (résilience/adaptabilité du cadre)</p> <p>Pour les nouvelles activités industrielles compatibles avec l'habitat, définir des critères, notamment l'intérêt pour Bruxelles en termes de services/biens offerts et de retour au niveau de l'emploi créé et/ou de l'image</p>	

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	Implanter ou conserver dans des zones spécifiques les activités incompatibles avec l'habitat (activités productives ou autres) mais que l'on souhaite maintenir en ville (dont la ville a réellement besoin pour son fonctionnement, l'emploi de ses habitants ou son économie)	Déterminer les activités de production	Etablir les conditions de la protection des activités de production	Éviter les positions "dogmatiques" par rapport aux zones industrielles et portuaires: maintien de la même surface totale pour l'industrie mais possible réaffectation et relocalisation > compensation des changements d'affectation	
				Permettre l'exploitation du canal pour développer des activités économiques et maintenir les terrains le long du canal (activités logistiques),	
		Accroître la maîtrise du foncier			
		Maintenir le principe du zonage (vs mixité) / Recréer des espaces urbains réservés aux fonctions économiques pour limiter l'impact des nuisances et accepter que les activités économiques génèrent de telles nuisances			
		Protéger les activités <u>indispensables</u> au bon fonctionnement de la ville (ex: centrale à béton, boulangerie, etc.) via des localisations dédiées (exclusion du logement) et adaptées fonctionnellement			
		Interdire le logement en ZIU et ZAPT Faciliter l'accès en transport en commun notamment aux ZIU et ZAPT pour faciliter l'embauche de bruxellois			

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
2.4 / 4.5 ENSEIGNEMENT ET FORMATION: L'enseignement et la formation préparent à la vie sociale et professionnelle et contribuent à l'épanouissement personnel. Ils sont des vecteurs de cohésion sociale. Ils permettent l'acquisition d'un socle commun de compétences, notamment linguistiques. Ils facilitent le partage de valeurs communes. Ils développent les capacités critiques et de compréhension nécessaires à la citoyenneté. (thème commun économie/cohésion sociale)		Axes stratégiques globaux pour l'élément de vision: Régionaliser l'enseignement et l'organiser sur base du bilinguisme	Premier temps: au moins régionaliser les crèches, les écoles maternelles et primaires		
	Garantir l'abondance, la qualité, l'accessibilité pour tous et la diversité de l'offre de formations initiales, continuées et de seconde chance	Disposer d'assez d'infrastructures scolaires sur base des prévisions du Bureau du Plan	Indicateurs: nombre de m2 par élève, nombre d'enseignants par école + nombre d'années de travail dans une école, nombre d'élèves par classe	Agir sur la "durabilité" des infrastructures et bâtiments	
		Augmenter la capacité de l'enseignement de promotion sociale		suivi professionnel tout au long de la carrière	
		Revaloriser la fonction d'enseignant		Formation plus exigeante	
		Motiver les enseignants et le personnel scolaire à travailler à Bruxelles		Salaires plus attractifs	
		Assurer la coordination entre les pouvoirs organisateurs, les réseaux et les établissements au sein des bassins scolaires		Soutenir les projets de type "brede school": concept étudié en Flandre et venant de Suède. Dans ces écoles, beaucoup d'activités extra-scolaire (sport, culture) sont organisées après les heures de classe.)	
				Veiller à ce que l'enseignement des Communautés soit adapté aux réalités bruxelloises: multiculturel, multilingue et international	

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
		Gérer les transitions entre les filières et les réseaux			
		Revaloriser les filières de qualification		Créer une université technique à Bruxelles Augmenter le niveau et le "prestige" des filières qualifiantes	
		Garantir la gratuité de l'enseignement		Créer une maison des professions à Bruxelles (lieu où les jeunes peuvent découvrir des professions, trouver de l'info)	
		Coordonner efficacement l'offre de formation de qualité		Labellisation des formations Centraliser l'information sur l'offre d'enseignement et de formation	
	Assurer la maîtrise des connaissances de base par tous les diplômés: savoir-être, mathématiques, sciences, langue, ...	Réviser le contenu de l'enseignement		Réflexion de fond à partir des meilleures expériences étrangères Tronc commun et scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans	
		Rendre la troisième maternelle obligatoire			
		Veiller à la continuité de la carrière scolaire			
		Assurer l'alphabétisation			
		Encourager la collaboration entre les enseignements francophone et néerlandophone (si pas unifiés dans le cadre d'une régionalisation)			
		Lutter contre le redoublement (qui coûte cher)			
	Garantir que 100% des jeunes terminent leur cursus scolaire	Remplacer l'obligation scolaire par l'obligation d'obtenir un diplôme		Développer les centres de validation de compétences	
		Maintenir et développer des programmes de rattrapage scolaire	Objectif national "Europe 2020: taux de décrochage inférieur à 10%. Indicateur: nombre d'élèves qui quittent l'enseignement secondaire sans diplôme et qui ne vont pas en formation		
		Développer des trajectoires scolaires flexibles "sur mesure"		Augmenter l'information sur l'offre de formation Développer les formules de stages	
		Sensibiliser les parents			
		Augmenter la disponibilité des données et informations		Améliorer la coordination entre les Communautés française et flamande: statistiques, modèles d'actions (ex: "brede school")	

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofdoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	Assurer que l'enseignement secondaire ou d'autres formes d'apprentissage permettent l'acquisition de compétences certifiées adaptées au marché du travail et aux secteurs économiques en développement	Soutenir les programmes qui travaillent sur l'articulation entre la formation, l'éducation et l'emploi			
		Améliorer la coordination entre le monde de l'enseignement/formation et le monde de l'entreprise		Renforcer la coordination entre les partenaires sociaux et l'enseignement pour travailler sur les profils professionnels	
		Garantir l'acquisition de la seconde langue (NL ou FR)		Développer l'enseignement en immersion	
		Former aux métiers de l'économie "verte"			
		Développer les centres de validation des compétences	indicateur: nombre de certificats émis		
Assurer que l'enseignement permet le développement personnel et remplit son rôle éducatif	Développer le sens critique des élèves				
	Eduquer à la citoyenneté et à la participation citoyenne				
2.5 QUALITE DE L'EMPLOI: L'emploi est de qualité (emploi durable, indéterminé, bonnes conditions de travail, marché transitionnel où la flexibilité est choisie et non subie,...) et garantit un équilibre entre vie privée et vie professionnelle	La flexibilité (temps partiel, télé-travail, horaires,...) est choisie (offerte) et non subie				
	Améliorer la qualité de l'emploi		Indicateurs de bien-être au travail: turnover, jour de maladie, taux de dépression. Indicateur de qualité de l'emploi: CDI/CDD, jour/nuit, TP/temps partiels, accidents de travail (! Vision régionale à développer)	Idée: moduler le coût salarial en fonction de la qualité de l'emploi et du type d'emploi	
	Assurer la reconnaissance des différents statuts sous lequel est réalisé le travail (bénévolat, temps partiel,...)			Autoriser ou non le bénévolat sur base de la lucrativité de l'activité (et pas seulement de la forme juridique de l'organisme)	

## Tableau de l'atelier N° 2: "Une économie au service des Bruxellois"

Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	Réintégrer le travail au noir dans le circuit économique au travers de mesures volontaristes	Régulariser les secteurs informels qui peuvent l'être dans une perspective "win-win" (sexe, auto, commerce ethnique): information, définition du win-win, mise en place du mécanisme, inspection/évaluation		Etablir des plans sectoriels pour la régularisation en tenant compte des spécificités de ces secteurs (types de fraudes différents)	
		Augmenter l'efficacité des contrôles: police de l'emploi avec suivi par le Tribunal du travail et sanctions			
		Augmenter les vérifications sur les conditions de travail dans les marchés publics minima sociaux)		Labellisation pour les entreprises qui respectent les minima sociaux	
	Réduire la discrimination à l'embauche, les inégalités entre travailleurs belges et étrangers ou entre travailleurs sous différents statuts	Encadrer les cascades d'acteurs dans les marchés (sous-traitance)			
Faciliter l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle		Adapter les équipements collectifs		Accroître la flexibilité des équipements collectifs	
				Accroître l'accessibilité des équipements collectifs	
				Diversifier les équipements collectifs	
		Aménager les carrières		Identifier les besoins	
				Aménager la carrière des pères	

## Atelier Actions – Economie/Emploi

06 octobre 2011

Animateurs : Marc Lemaire, Marcel van Meesche

Personnes Ressources : Geert te Boveldt (ADT), Monique Coppens (AATL-DEP)

### Mixité fonctionnelle

- Maintenir les Zone d'Industrie Urbaine (ZIU) et les Zones d'Action Prioritaire (ZAP) existantes, dans le cas contraire, il s'agit de compenser les surfaces au sol perdues.
- Mettre en place une politique foncière efficace pour maintenir l'activité en ville.
- Etudier et définir (entre autre en concertation avec le Conseil Economique et Social) quelles activités sont utiles ou indispensables en ville.
  
- Améliorer le fonctionnement des zones de mixité :
  - évaluation des zones pour vérifier si les mixités inscrites dans le PRAS sont réalisées.
  - concernant les outils réglementaires pour préserver les activités économiques dans le tissu :
    - adapter la Carte des Soldes de Bureaux Admissibles (CASBA)
    - favoriser les PPP
    - faciliter la réversibilité du bâti (changement de fonction résidentielle en fonction économique) par assouplissement des procédures
  - favoriser les nouvelles formes de mixité fonctionnelle (pour lesquelles il faut adapter les règlements comme le RRU) :
    - immeubles d'entreprises
    - espaces réversibles (changement de logement en fonction économique)
    - mixité verticale

### Education et formation

- **Qualité :**
  - Accroître l'investissement dans le concept de « *Brede School* » (enseignement + activités parascolaires). Les partenaires des différents secteurs (enseignement, sport, culturel,...) doivent mieux coopérer au bénéfice de l'épanouissement des élèves et de l'amélioration de l'implication des parents.
    - Echanges d'informations entre la VG/VGC et la CF/Cocof
  - Renforcer le « *Onderwijscentrum Brussel* » (structure communautaire flamande qui soutient la gestion des écoles néerlandophones) et élargir sa mission à l'école secondaire

- **Adéquation enseignement/formation et travail :**
  - Le choix des études et des formations est important en amont.
    - Informations par les Maisons de l'Emploi.
    - Les entreprises jouent un rôle important d'informations.
    - Assurer que l'information arrive à l'ensemble de la population.
    - Établir des systèmes pour l'usage collectif des infrastructures.
- **Langue**
  - Investir davantage dans la formation en langue auprès des employeurs.
  - Soutien à la politique de langue *sur mesure* par rapport au contexte (travail, ...) dans les organisations qui offrent une formation de langue.
- **Capacité**
  - Priorité à l'enseignement maternel.
  - Prendre en compte les formules scolaires alternatives (formation en alternance, etc.).
- **Offre**
  - Investir davantage dans la lutte contre le décrochage scolaire : accompagnement permanent pour chaque élève.
  - Développer davantage la formation en alternance.

## Améliorer la qualité de l'emploi

La qualité d'emploi concerne deux aspects : les conditions de travail et les conditions de péri-travail, comme la mobilité et les services collectifs.

- Lutter contre l'exclusion de certains groupes de population du marché de l'emploi.
- Renforcer la synergie entre les employeurs et les organismes qui offrent des formations pour améliorer l'adéquation formation-emploi.
- Lutter contre le phénomène des « travailleurs pauvres » (personnes qui ont de faibles revenus du travail).
- Faciliter l'accès du lieu de travail (proximité résidence-travail ,développer les transports en commun vers les zones d'emploi,...).
- Améliorer les services collectifs et l'aide aux personnes.
- Encadrement réglementaire des nouvelles formes de travail (télétravail,...).
- Lutter contre le travail en noir.

## Secteurs porteurs de l'économie

- Secteur de horeca/événements :
  - favoriser les grands événements (culturels)
  - investir dans les formations liées à l'horeca/événements
  - baisser le taux de la TVA
  - accompagnement des entrepreneurs qui se lancent, en les soutenant dans leur apport de capital à risque
- Privilégier et cibler les secteurs liés aux activités des universités, notamment les PME et les entreprises qui s'inscrivent dans le développement durable.
  - Renforcer l'accompagnement dans leur recherche d'implantation
  - Implantation de services d'informations dans les quartiers de l'EDRLR concernant les permis, les formations, l'obtention d'un audit,...
- Mesures générales :
  - favoriser la constitution d'un capital pour des PME grâce à des systèmes de déductions fiscales
  - lancer un « plan Marshall » pour les écoles
  - utiliser les outils (contrats de quartier, etc.) pour régulariser les secteurs en noir ou illégaux par une démarche sectorielle (ex. la commerce des voitures)
    - La SDRB devrait réserver une zone pour ces secteurs et leur offrir un accompagnement.
  - développer les commerces « ethnique »
  - développer des indicateurs d'évaluation.

## Quels secteurs de l'économie faut-il aider par des mesures d'aménagement du territoire ?

- Les entreprises menacées économiquement et qui sont une plus-value pour l'économie bruxelloise sont prioritaires dans l'aide accordée par les pouvoirs publics.
  - Il y a 4 types d'actions différentes pour agir sur des secteurs différents :
    - protéger : les secteurs faibles de l'économie dans certaines zones déterminées à l'avance pour des raisons stratégiques
    - promouvoir : secteurs liés à l'image de Bruxelles, à l'exportation,...
    - encadrer (par des mesures régaliennes ou des mesures d'encadrement) : les nouveaux secteurs prioritaires déterminés à l'avance
    - intégrer (par des mesures foncières, urbanistiques,...) : les secteurs qui sont souhaités dans certaines zones

- Conditions pour aider des entreprises ou des secteurs économiques sur le territoire bruxellois:
  - il faut que l'entreprise ou le secteur soit faible ou menacé
  - secteurs qui permettent le fonctionnement de la ville : nécessaires pour le logement, la santé, l'enseignement, l'approvisionnement (énergie, nourriture, ...)
  - nécessaires aux personnes et nécessaires à la ville
  - secteurs qui donnent de l'emploi de qualité aux Bruxellois
  - secteurs qui minimalisent la charge de transport
  - secteurs qui optimisent la densité d'usage du sol
  - secteurs qui s'engagent dans une transition vers le développement durable
  - secteurs qui préservent le patrimoine bruxellois et le valorisent

## **Approfondir l'objectivation et la connaissance**

- Mise en place/renforcement d'indicateurs et outils de mesure. Il faut rendre permanent les observatoires :
  - Logement (AATL)
  - Commerce (Atrium/AATL/SDRB)
  - Bureaux (AATL/SDRB)
  - Secondaire/activité productive (AATL/SDRB)
- Il faut revoir certains seuils dans le cadre du lancement d'études d'incidences (réévaluation de la pertinence). Par exemple, il faut revoir le seuil de 200 places de parking qui détermine une étude d'incidences.
- Mettre en place des instruments juridiques et réglementaires permettant aux autorités délivrantes des permis d'urbanisme d'imposer une réelle mixité fonctionnelle là où elle est souhaitée.
- Remettre sur le marché par des mesures fiscales ou via le droit de préemption des chances dans le but d'obtenir leur maîtrise foncière à des prix abordables pour les pouvoirs publics.
- Dans des zones identifiées, faciliter la réversibilité des rez-de chaussée (changement de fonction résidentielle en fonction économique).
- Renforcer le rôle de la SDRB et d'Atrium dans la maîtrise foncière sur l'ensemble de la Région.